



ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXVII (1902)

NOTES ET MÉMOIRES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1902

qu'on pourrait, au premier aspect, confondre avec le *C. longus* se distingue de celui-ci par ses styles terminés par deux stigmates (non 3 comme dans *C. longus*).

M. le D^r L. BLANC montre des spécimens des Clématites de la Flore française, y compris la Clématite des Alpes (*Atragene alpina*), et il indique les caractères particuliers à chacune des espèces de ce genre. Il est digne de remarque que la *Cl. recta* a une tige herbacée et droite, tandis que toutes les autres sont frutescentes, sarmenteuses et grimpantes. Il est aussi à noter que la Clématite des Alpes se distingue des autres espèces de la Flore française dont le périanthe se compose de 4-5 sépales de couleur blanche, tandis que l'*Atragene alpina* a deux périanthes de couleur d'un bleu violacé, l'un extérieur composé de 4-5 sépales, l'autre intérieur composé de 10-12 pétales beaucoup plus courts que les sépales extérieurs.

M. BRETIN fait remarquer que la plupart des espèces du genre *Clematis* ont des feuilles opposées, tandis que les espèces des autres genres de Renonculacées ont des feuilles alternes. En outre, dans plusieurs Clématites, les filets et les anthères des étamines ont presque la même longueur.

M. PRUDENT présente des Galles de feuilles de Peuplier et il en décrit les caractères.

M. le Président informe la Société que le Comité de publication s'est réuni pour examiner l'ouvrage de M. le D^r Ant. Magnin sur la Flore des lacs du Jura et après avoir entendu les explications de l'auteur a décidé que cet important travail serait publié dans nos Annales.

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r SAINT-LAGER.

La Société a reçu :

Rochechouart. — Soc. sc. natur. Bull. XII, 4. — Nancy: Soc. sc.; Bull. 3-4. — Mâcon: Soc. hist. natur.; Journal II, 11-12. — Annecy: Soc. florim.; Revue savoie. XLIII, 3-4. — Husnot: Revue bryol. XXIX, 6.

ADMISSION.

M. Noailly, étudiant en pharmacie, chemin de la Scaronne, n° 58, est admis comme membre titulaire de la Société.

COMMUNICATIONS.

M. NIS ROUX montre plusieurs espèces qu'il a récoltées dans la région comprise entre Bordeaux et Bayonne et il donne des explications sur les caractères et l'habitat de quelques unes d'entre elles, notamment les suivantes : *Senebiera pinnatifida* et *S. coronopus*, *Alyssum arenarium*, *Ranunculus lutarius*, *Polygala dunense*, *Cistus alyssoides*, *Ononis procurrens forma maritima*, *Lotus parviflorus*, *Ornithopus ebracteatus*, *Astragalus baionensis*, *Lotus corniculatus forma maritimus*, *Silene portensis*, *Astrocarpus Clusii*, *Potentilla fallax*, *Illecebrum verticillatum*, *Tamarix anglica*, etc.

M. le D^r L. BLANC montre des rameaux de *Rhus typhina* et de *Rh. toxicodendron*, deux arbres souvent cultivés dans les jardins d'agrément, et il signale les accidents causés par les résines acres et les essences contenues dans ces deux plantes. La volatilité des susdites essences est telle qu'elles peuvent produire leur action irritante à une distance de 5 à 6 mètres. Les jardiniers expérimentés savent très bien qu'on doit manier ces arbres avec beaucoup de précaution.

M. L. BLANC lit une lettre de M. l'abbé Boullu dans laquelle sont relatés plusieurs cas graves d'intoxication produite par les principes acres des deux espèces de Sumac dont il est actuellement question.

M. le D^r L. BLANC montre des spécimens des différentes espèces d'*Adonis* de la Flore française, *A. vernalis*, *pyrenaica*, *autumnalis*, *aestivalis*, *flammea*. Il indique leurs caractères et leur répartition en France.
